

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 25/41

Le DEUX octobre de l'an deux mille vingt-cinq, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Etaient présents : Mmes Anne-Claire CAMAIN, Corinne LACOSTE, Nathalie MONTADAT
MM Hubert MARTY, Domingo MUJICA

Procurations : M. Denis VAILLANT à Mme Corinne LACOSTE, M. Eric GEORGET à Mme Anne-Claire CAMAIN

Absents excusés : Mme Marie-Laure BOUCHERET, Mathilde PEYREGA, M. Laurent ZANDONA

Absents : Mmes Julie COLLANGE, Sandrine VANCOPPENOLLE, MM. Pierre ROGNANT, Jean-Jacques ALMERO

Date de convocation : 23 septembre 2025

Secrétaire de séance : Madame Anne-Claire CAMAIN

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 23 septembre 2025, le conseil municipal a été à nouveau convoqué le jeudi 2 octobre 2025 à 20h30 et peut délibérer valablement sans condition de quorum.

Votants : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

Objet : Enquête de recensement 2026 – Désignation du coordinateur communal

Dans le cadre des opérations de recensement de la population (du 15 janvier 2026 au 14 février 2026), il convient de désigner un coordonnateur de l'enquête de recensement par arrêté municipal.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'**unanimité** :

- **DESIGNE** : Mme Céline ARMENGAUD en qualité de coordinateur communal de l'enquête de recensement pour l'année 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme en mairie, le 2 octobre 2025.

Véronique HAITCE



Maire de Goyrans